



7 rue Oberkampf – 75011 PARIS

[www.terredelune.com](http://www.terredelune.com)

Renseignements et inscription :

[Suzanne.kretz@hotmail.fr](mailto:Suzanne.kretz@hotmail.fr)



Terre de Lune-Atelier de céramique



[Atelier\\_terre\\_de\\_Lune\\_75011](https://www.instagram.com/Atelier_terre_de_Lune_75011)

### **Bulletin d'inscription**

*A envoyer ou à déposer à l'atelier*

**Nom :**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse :**

.....

.....

**Tel :**

.....

**Mail :**

.....

**Avez-vous déjà pratiqué la céramique ?**

Oui  Non

Si oui, précisez : (optionnel)

.....

### **STAGE CHOISI**

Stage 1	17 et 18 octobre (façonnage des pièces) 24 octobre (émaillage)	
Stage 2	13-14 février (façonnage des pièces) 20 février (émaillage)	
Stage 3	3-4 juillet (façonnage des pièces) 10 juillet (émaillage)	

**BUT DU STAGE :** Initiation théorique et pratique à la céramique en vue de la création de pièces d'inspiration japonaise en grès.

#### **CONTENU DU STAGE :**

-**Introductions théoriques** : le grès, les étapes et façonnage des pièces, les cuissons, les émaux

-**Apprentissage de trois techniques de modelage** : colombin, boules pesées et plaque

-**Façonnage d'environ six pièces** d'inspiration japonaise (deux pièces par technique)

-**Émaillage** des pièces réalisées

**PUBLIC :** Toute personne **adulte** souhaitant s'initier à la création de pièces en grès

**ORGANISATION HORAIRE :** 13 heures de stages réparties sur deux week-ends

-**Samedi et dimanche** : 10h30-13h / 14h-16h30 : façonnage des pièces

-**Le samedi suivant** : 10h-13h : émaillage

*Vous serez prévenu par mail de la date à laquelle vous pourrez récupérer vos pièces*

**Prix : 320 euros tout compris (terre, émail, cuissons)**

Pour confirmer votre inscription, merci d'envoyer un chèque de 320 euros ou deux chèques de 160 euros (encaissement différé) à l'ordre de Suzanne Kretz, à l'adresse suivante :

Annie Metzger, 7 rue Oberkampf 75011 Paris

*L'encaissement se fera après le stage*

# CONDITIONS D'ANNULATIONS ET DE REMBOURSEMENT

## ANNULATION DU STAGE À L'INITIATIVE DE L'ATELIER TERRE DE LUNE

Si le nombre de participants n'est pas suffisant, le stage sera annulé et les chèques de réservation seront retournés au stagiaire. Nous vous recommandons de prendre des billets de train ou d'avion remboursables, de même pour vos nuits d'hébergement.

## ANNULATION A L'INITIATIVE DU STAGIAIRE

- En cas d'empêchement pour le stagiaire de suivre la formation PAR SUITE DE FORCE MAJEURE dûment reconnue, il devra en informer L'Atelier Terre de Lune au 06 95 75 73 91 ou par mail à [suzanne.kretz@hotmail.fr](mailto:suzanne.kretz@hotmail.fr) dans les plus brefs délais. Les justificatifs d'absence (arrêt maladie ou hospitalisation couvrant la période du stage, avis de non-circulation des trains...) seront envoyés par mail à l'atelier Terre de lune.
  - Si l'annulation a lieu avant 30 jours avant le début du stage, le montant du stage sera retourné au stagiaire.
  - Si l'annulation a lieu moins de 30 jours avant le début du stage, le stagiaire sera remboursé de 50% du montant du stage.
  - Si l'annulation se fait alors qu'une partie du stage a été réalisée, le stagiaire sera remboursé au *prorata temporis* de leur valeur prévue.
  
- En cas d'annulation de la formation par le stagiaire SANS MOTIF DE FORCE MAJEURE dûment reconnue (annulation formulée par mail), les modalités sont les suivantes :
  - Annulation plus de 30 jours avant le début de la formation : 50 % du prix seront facturés par l'Atelier Terre de Lune.
  - Annulation moins de 30 jours avant le début de la formation : la totalité du prix sera facturée par L'Atelier Terre de Lune